

9 février 2024

La province Sud agit pour le bien-être des élèves et des enseignants

**AIDE AUX COMMUNES EN MATIÈRE
DE CONFORT THERMIQUE ET PHONIQUE DES ÉCOLES**
DE LA PROVINCE SUD



*Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province Sud vous convie à
l'inauguration des installations de climatiseurs et de panneaux photovoltaïques
subventionnées par la collectivité au groupe scolaire Courtot-Gervolino en
présence du maire de Nouméa :*

*jeudi 15 février à 8 h 30,
au groupe scolaire Courtot-Gervolino
18, rue des Camélias, 5^e km - Nouméa*

La province Sud fait de l'amélioration du confort thermique et phonique dans les écoles une priorité. En effet, l'installation de la climatisation dans les écoles contribue à l'amélioration certaine des conditions de travail des enfants et des enseignants et par ricochet à la réussite des élèves puisque ceux-ci deviennent plus disponibles pour les apprentissages pendant les périodes de fortes chaleurs.

De plus, l'installation de panneaux photovoltaïques, qui s'inscrit dans la démarche de transition énergétique poursuivie par la province Sud, vient diminuer les factures annuelles d'électricité des écoles puis que les climatiseurs ne sont utilisés que sur les deux périodes chaudes de l'année de la rentrée scolaire et précèdent les vacances de fin d'année.

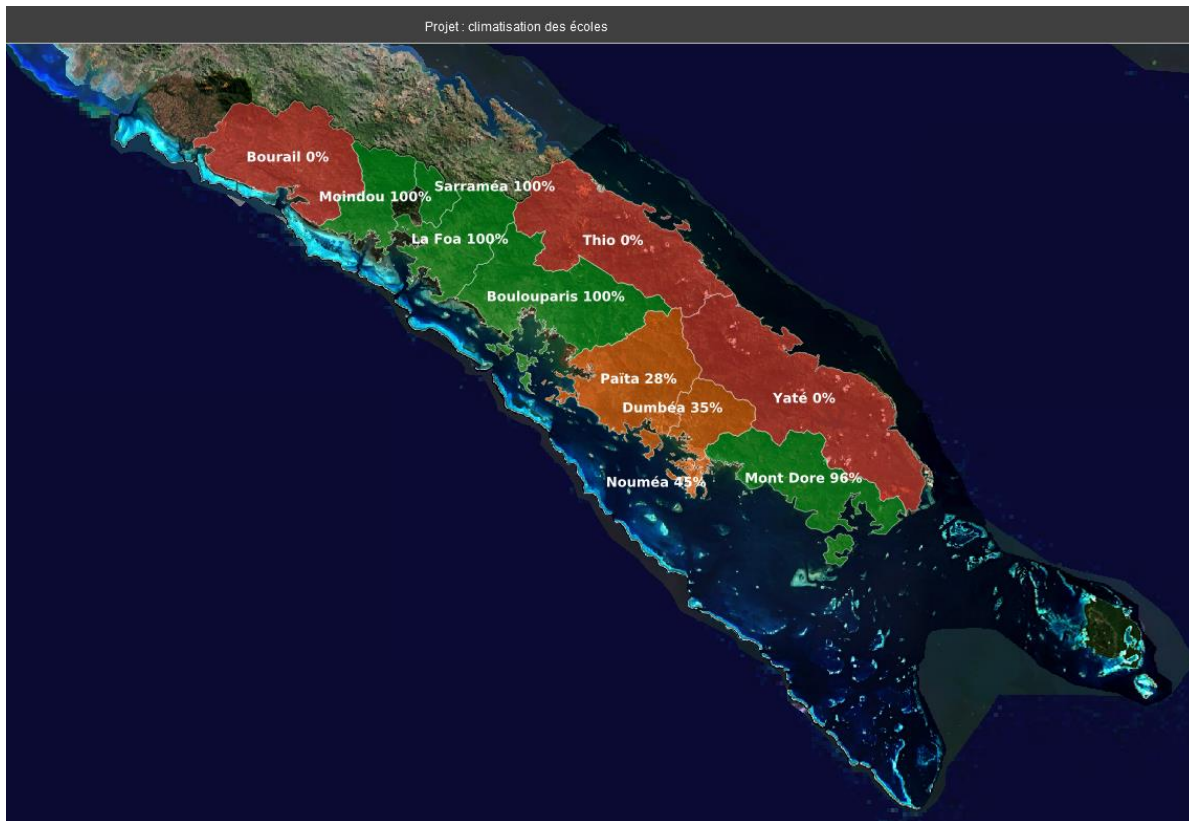
Aussi, depuis 2021, la province Sud accompagne les communes qui entreprennent des travaux d'installation de climatisation solaire et panneaux photovoltaïques dédiés, dans les écoles publiques. L'aide consiste en la prise en charge de 75% du coût des travaux soit une aide pouvant aller jusqu'à 1,5 MF par classe.

C'est ainsi que de 2021 à 2023, la province Sud a contribué à hauteur de plus de 180 millions de francs à la climatisation de 234 classes réparties dans 27 écoles.

En 2024 la province Sud poursuit son effort en faveur du bien-être de tous en finançant la climatisation de 226 classes supplémentaires dans 20 écoles pour un montant de près de 175 millions de francs, portant son investissement à **354 460 673 francs**.

En 2024 ce seront donc 56 % des classes dans 54 % des écoles de toute la province Sud qui seront climatisées, contre seulement deux écoles en 2019.

Une cartographie des écoles bénéficiant du confort thermique en province Sud :



CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

